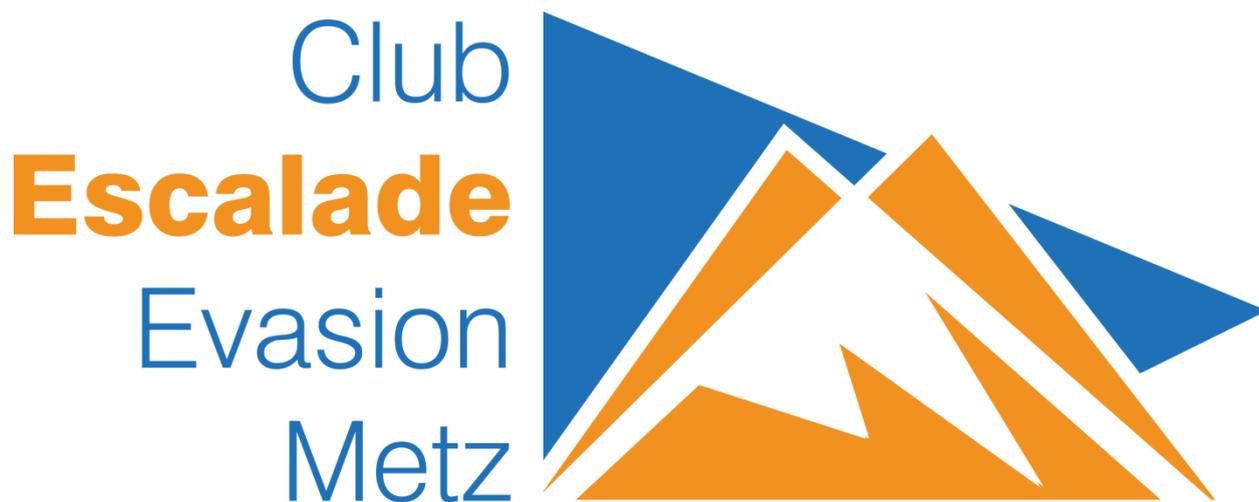


Projet Associatif 2021



C.E.E.M.

Maison des sports de la Moselle – 3, place de la bibliothèque – 57000 METZ
ceem.metzescalade@gmail.com – 07.81.86.92.57
N° Siret : 750 455 172 00023 – Code APE : 9312Z – Agrément DDJS : S-57-12-16

Table des matières

1.L'association : activités, valeurs, publics visés et ressources	4
1.1 Volet sportif : les activités du club	4
1.1.1 L'offre « loisir »	4
1.1.2 L'école d'escalade	5
1.1.3 Les événements, sorties et séjours	8
1.1.4 Les stages	8
1.1.5 La compétition	9
1.1.6 Les prestations	9
1.1.7 Bilan des licenciés	10
1.2 Volet éducatif : les valeurs et savoirs transmis par le club	11
1.3 Volet social : l'accessibilité au club	12
1.3.1 Handicap	12
1.3.2 Tarifs « solidaires »	13
1.3.3 Quartiers sensibles et jeunes en difficulté	13
1.4 Volet socio-économique : les ressources du club	14
1.4.1 Les ressources humaines	14
1.4.2 Les moyens matériels	15
1.4.3 Les partenariats	16
1.4.4 Les ressources financières	16
2. Analyse des points forts et points à améliorer	18
3. Objectifs de l'association à court et moyen terme	19
3.1 Concernant l'école d'escalade	19
3.2 Concernant la pratique libre	19
3.3 Concernant la pratique aux publics éloignés	19
3.4 Concernant le bénévolat	20
3.5 Concernant la professionnalisation	20
3.6 Concernant l'accueil de service civique	21
3.7 Concernant les sources de revenus	21
3.8 Concernant le financement de gros matériels	21
3.9 Concernant le développement de l'activité dans la région	21

C.E.E.M.

C.E.E.M.

Maison des sports de la Moselle – 3, place de la bibliothèque – 57000 METZ
ceem.metzescalade@gmail.com – 07.81.86.92.57
N° Siret : 750 455 172 00023 – Code APE : 9312Z – Agrément DDJS : S-57-12-16

1. L'association : activités, valeurs, publics visés et ressources

Créé à l'été 2011, le Club d'Escalade Evasion de Metz veut contribuer à un nouvel essor de l'escalade dans la région messine en se positionnant en complémentarité des structures associatives déjà existantes.

Le CEEM, affilié à la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME), est formé d'une équipe de passionnés d'escalade. Notre objectif est de proposer une alternative aux grimpeurs désireux de s'impliquer davantage dans leur passion.

Il ne s'agit pas de révolutionner la pratique de l'escalade mais de l'ouvrir à de nouveaux publics, juniors, étudiants, séniors, ou personnes en situations de handicap tout en respectant des valeurs qui nous sont chères.

En s'appuyant sur la mutualisation des moyens et des compétences (traçage de voies, vérifications visuelles des installations,...) et sur une approche conviviale et pédagogique, le C.E.E.M. participe à sa façon à défendre les valeurs propres à cette activité : développement durable/respect de l'environnement, solidarité, responsabilités de l'encadrement, respect des règles de sécurité.

1.1 Volet sportif : les activités du club

Les activités régulières du club se répartissent entre :

- une offre de pratique « loisir »,
- des cours (école d'escalade) avec accompagnement en compétition sur demande,
- des événements mensuels (sorties en sites artificiels ou naturels, journées et soirées thématiques),
- des stages,
- des séjours.

La majorité de ces activités se déroulent dans les deux gymnases mis à disposition par la ville de Metz :

- le gymnase du Luxembourg, proche du centre-ville de Metz,
- le gymnase Paul Valéry, situé au cœur de la ZUS¹ de Borny.

Le club délocalise ponctuellement ses activités dans les salles privées de la grande région, sur des sites naturels, ou encore sur des structures mobiles.

1.1.1 L'offre « loisir »

Le club propose à ses licenciés âgés de plus de 16 ans (mineurs devant posséder le passeport blanc), ou 15 ans pour les jeunes suivant des cours au sein du club, un accès « loisir » dans les deux structures d'escalade messines, la première au gymnase du Luxembourg, la seconde au gymnase Paul Valéry.

Ces séances, sous l'œil vigilant de bénévoles formés, sont destinées aussi bien à des pratiquants déjà initiés qui viennent s'entraîner en autonomie, qu'à de nouveaux pratiquants désireux de découvrir cette activité. Elles ont lieu quatre fois par semaine sur des créneaux de deux ou trois heures chacun.

¹ Zone Urbaine Sensible

Heure	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
16h					16h00-18h00 Loisirs
17h					Luxembourg
18h					
19h				19h00-21h00 Loisirs	
20h	19h00-22h00 Loisirs	19h30-21h30 Loisirs		Luxembourg	
21h	Luxembourg	Paul Valéry			

Pour les débutants, des initiations gratuites sont proposées sur les séances du mercredi et du samedi : les bases de l'escalade et surtout les notions essentielles de sécurité sont enseignées. Ils peuvent ensuite profiter des accès loisir en autonomie. Ces initiations sont dispensées par des bénévoles du club et constituent, avec la gestion de la sécurité, une part très importante de leur implication.

Ces séances de pratique loisir ont été très fréquentées, montrant ainsi le succès de cette offre "loisir".

1.1.2 L'école d'escalade

Les cours sont ouverts à 14 personnes par séance au maximum. Ils sont dispensés par un prestataire professionnel avec l'appui de bénévoles. Ils accueillent en moyenne chaque année 110 jeunes et 15 adultes.

L'école d'escalade connaît un plein succès puisque toutes les séances affichent rapidement complet.

Depuis la saison 2018-2019, nous avons mis en place un cours destiné aux enfants de 4 à 6 ans afin de leur faire découvrir les joies de la grimpe.

L'école d'escalade ayant atteint une stabilité satisfaisante dans son taux de remplissage, nous envisageons la création d'un emploi salarié dès la saison 2021-2022. Ce poste est consacré en grande partie à l'enseignement de l'escalade.

Les cours proposés sont :

- pour les tout-petits, une découverte de la grimpe
- pour les enfants et les adultes en fonction de l'âge et le niveau d'escalade

Ils sont dispensés dans les deux structures d'escalade messines, la première au gymnase du Luxembourg, la seconde au gymnase Paul Valéry.

Ci-dessous le détail des différents créneaux de cours :

Heure	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10h					10h00-10h45 Mini Escalade 5-6 ans Paul Valéry
11h					11h00-12h30 Semi-confirmé 10-14 ans
12h					Luxembourg 12h30-13h45 Confirmé 6-8 ans Luxembourg
13h		13h30-14h45 Débutant 6-8 ans Paul Valéry			
14h		14h45-16h15 Débutant 9-12 ans Paul Valéry			
15h					
16h					
17h		17h30-19h00 Confirmé 9-12 ans Luxembourg	17h30-19h30 Performance Paul Valéry	17h40-19h10 Débutant 13-17 ans Paul Valéry	17h30-19h00 Confirmé 13-17 ans Luxembourg
18h	17h40-19h10 Semi-confirmé 13-17 ans Paul Valéry				
19h					
20h	19h30-21h30 Adulte Confirmé Paul Valéry			19h30-21h30 Adulte Débutant Paul Valéry	
21h					

1.1.3 Les événements, sorties et séjours

Les licenciés du club ont accès tout au long de l'année à divers événements, sorties et séjours en dehors des deux gymnases de Metz. Annoncés par une « Newsletter » mensuelle, ces événements rythment la vie du club et sont l'une de ses plus-values. Ils participent à l'intégration des nouveaux adhérents et à leur découverte de l'activité sous tous ses aspects. Ils sont organisés par les bénévoles et contribuent fortement à créer et entretenir une dynamique conviviale au sein de l'association.

- Soirée d'ouverture de la saison, pour l'anniversaire du club, de Noël ... ;
- Open « les Vieux Lézards » ouvert aux adultes à partir de 30 ans, et également accessible aux jeunes adultes ;
- Open « L'évasion des petits Monstres » à destination des enfants ;
- Journée Handi'escalade au gymnase Paul Valéry ;

Les sorties ont lieu une fois par mois durant la saison hivernale dans les structures artificielles d'escalade de la Grande Région (Salle L'escale à Arlon, Rockland à Saarlouis, le Cube à Trèves, Salle privée de Dudelongue, salle privée à Nancy). Dès le printemps, le club délocalise ses activités vers les sites naturels les plus proches : Lérouville en Meuse, sites des Vosges du Nord en Moselle et Alsace.

Enfin, des séjours de trois jours à une semaine sont organisés en dehors de la région chaque année :

- une semaine dans les Alpes de Haute Provence durant les vacances d'Avril,
- trois jours sur un site à 3 heures de route de Metz au moment de la Pentecôte
- une semaine de blocs et/ou falaise début juillet

1.1.4 Les stages

Le club accompagne les pratiquants dans leur progression en escalade, de la découverte en salle jusqu'à l'autonomie en falaise. La pratique en extérieur et « en tête » nécessite en effet des connaissances techniques plus poussées, une certaine conscience des risques, et de la sensibilité du milieu qui nous accueille. De nombreuses demandes de grimpeurs «loisirs» débutants nous ont donc amenées à mettre en place cet apprentissage de manière progressive et encadrée.

Des stages spécifiques sont ainsi proposés, ils connaissent un fort succès et sont donc reconduits chaque année (« Grimpe en tête, passage des « passeports » FFME, journées d'initiation à la falaise). Des bénévoles du club ont été formés afin de dispenser certaines de ces formations, mais le recours à un moniteur diplômé reste parfois nécessaire.

1.1.5 La compétition

L'école d'escalade est portée à la fois sur une offre de type « loisir » et sur la compétition. Pour les élèves les plus demandeurs, le club propose un accompagnement sur le circuit régional des compétitions, ainsi que la participation à des « Open ». Un "groupe performance" a été créé depuis la saison 2017-2018 en vue d'améliorer le niveau des élèves, ceci afin de prendre part aux compétitions de la région.

Depuis 2018, le club participe aux circuits régionaux des « P'tits Grimpeurs » en organisant « L'évasion des petits Monstres » et une étape des « Vieux Léopard ».

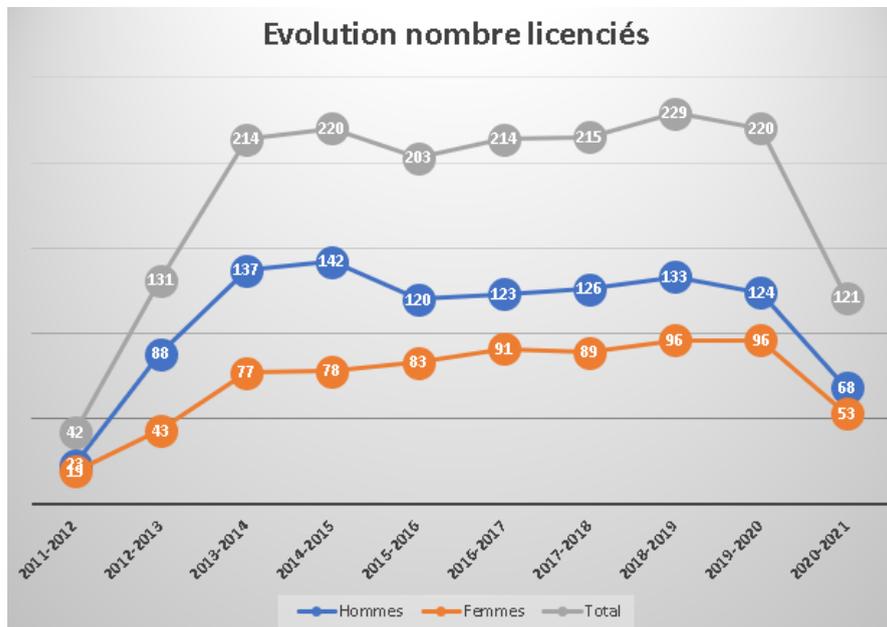
1.1.6 Les prestations

Le CEEM développe une offre de « prestations » sous forme d'initiations à l'escalade d'une durée de deux à trois heures. Elles peuvent être dispensées en groupes (comités d'entreprises, centres sociaux-culturels, groupes de particuliers) ou en individuel (ou petit nombre). Elles sont dispensées par un moniteur diplômé ou par des bénévoles formés. Ces prestations permettent de faire connaître l'activité, notamment à des publics ciblés (public handicapé, jeunes en difficulté), et d'augmenter les revenus du club.

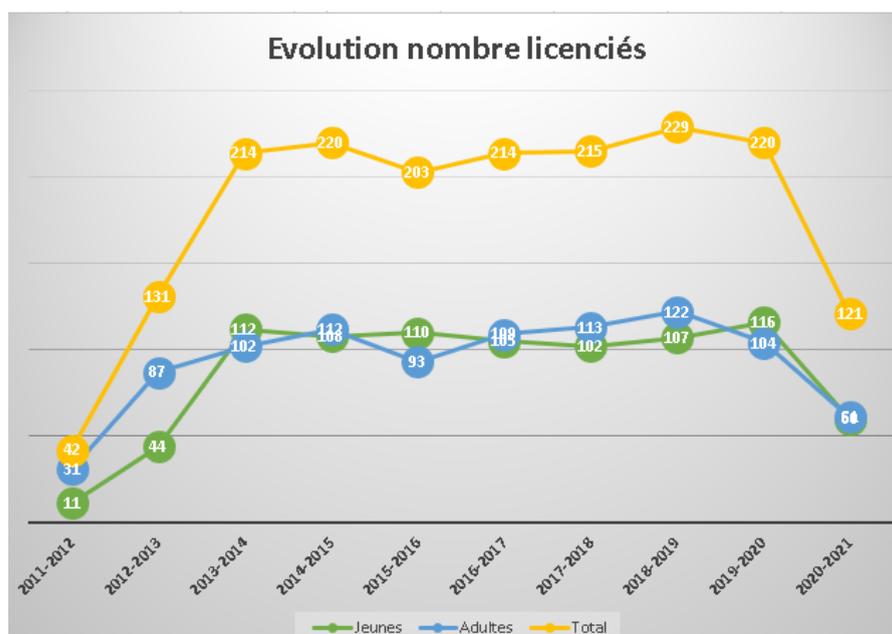
1.1.7 Bilan des licenciés

Depuis sa création en 2011, le nombre de licenciés du CEEM a connu une forte progression les deux premières années jusqu'à atteindre un plafond autour des 220 licenciés, en raison des structures mises à disposition et du nombre de cours proposés, la capacité d'accueil des licenciés arrive à sa limite. Pour l'année 2020, le nombre de licenciés a chuté du fait du contexte sanitaire et des restrictions fédérales et gouvernementales.

Répartitions Hommes/Femmes



Répartitions Jeunes/Adultes



1.2 Volet éducatif : les valeurs et savoirs transmis par le club

Le CEEM souhaite à travers son offre de pratique véhiculer les valeurs et connaissances propres à l'escalade et celles de sa fédération d'affiliation, la FFME. Il participe également à l'action de la FFME pour promouvoir, défendre, entretenir et développer les murs et les sites d'escalade, les falaises, et la montagne dans le Grand Est ; il souscrit notamment à la charte de développement durable de la FFME. Plus généralement, le club promeut l'apprentissage de l'autonomie et de la sécurité, une pratique responsable, coopérative, respectueuse des autres et de l'environnement.

Les occasions pour diffuser ces valeurs et savoirs sont nombreuses :

- Durant chaque séance de pratique libre, les encadrants et bénévoles formés du club veillent au respect de ces valeurs, indissociable de la nécessaire attention portée à la sécurité du grimpeur et de son partenaire ;
- Les séances de passage de passeports, proposées deux à trois fois par an, permettent à chaque adhérent d'acquérir des connaissances et de valider un certain niveau de pratique ;
- Les sorties sur site naturel permettent de sensibiliser les pratiquants au respect du milieu naturel support de notre activité et aux enjeux d'environnement et de préservation de la biodiversité ;
- Les séjours sont des moments d'échange et d'apprentissage particulièrement intenses.

Dans une ambiance conviviale autant que pédagogique, l'association recherche l'implication de tous et toutes dans la vie de l'association et dans la promotion de ces valeurs. L'investissement bénévole des membres est sollicité :

- pour l'aide à la gestion des séances de pratique loisir ;
- pour l'organisation des différents événements (sorties, soirées thématiques) ;
- pour la gestion de l'association.

Cet engagement est encouragé par la proposition de formations diversifiées, liées à l'escalade ou à la gestion associative en général. Les bénévoles impliqués s'approprient ainsi peu à peu les valeurs et codes véhiculés par l'activité, avec une réelle motivation pour apprendre et retransmettre les savoirs acquis. Ces personnes sont pour l'association de solides relais dans la transmission de notre passion commune pour l'escalade.

1.3 Volet social : l'accessibilité au club

L'activité escalade se prête à l'accueil de publics très diversifiés, y compris des publics sensibles ou moins représentés : personnes en situation de handicap, femmes, jeunes en difficulté, seniors.

1.3.1 Handicap

L'association poursuit avec succès son action en direction du public handicapé. Elle comptabilise d'ailleurs plusieurs adhérents qui présentent un handicap (non-voyant, autiste léger, personne avec un retard mental). Ils participent à toutes les activités proposées par le club. La pratique de l'escalade avec les adhérents "valides" est toujours privilégiée, permettant ainsi de sensibiliser chacun à cette différence qu'est le handicap.

Le club organise depuis 2015 une journée « Handi'escalade » destinée à faire découvrir notre sport à des personnes en situation de handicap.

1.3.2 Tarifs « solidaires »

Dans la continuité des saisons précédentes, le club offre des réductions tarifaires en direction de certains publics éloignés de la pratique : handicapés, jeunes, seniors, chômeurs, étudiants. Ces réductions touchent en moyenne 20% des adhérents concernant l'offre handicapés - chômeurs - étudiants - seniors et environ 50% des adhérents concernant l'offre « jeunes ».

1.3.3 Quartiers sensibles et jeunes en difficulté

Le club continue chaque année à mener des actions en direction des publics en difficulté en proposant des tarifs solidaires pour des prestations privées, en participant à des manifestations gratuites proposées sur la ville de Metz.

1.4 Volet socio-économique : les ressources du club

1.4.1 Les ressources humaines

Le bénévolat

Le C.E.E.M. est dirigé par un conseil d'administration bénévole composé au maximum de 12 personnes, qui élit un bureau pouvant être constitué de 6 personnes pour le représenter. Les tâches administratives et de gestion sont exécutées par le bureau. Le conseil d'administration se réunit une fois par mois.

Chaque décision ou orientation de l'association est votée en réunion. Au sein du conseil, des responsables ont été désignés pour gérer les différents postes d'activité : communication, formation, organisation des événements, gestion du matériel, site internet, accès loisirs, suivi de l'école d'escalade.

Le CEEM compte ainsi douze bénévoles particulièrement impliqués dans la vie de l'association, plus une dizaine de bénévoles occasionnels (soit environ 10% de ses adhérents), qui participent :

- à l'ouverture des séances de pratique loisir (surveillance et gestion des salles, accueil, initiations),
- à la réfection annuelle des voies d'escalade,
- à la gestion du matériel,
- aux formations et initiations,
- à l'organisation des événements (compétitions, soirées spéciales, séjours).

Depuis sa création, le CEEM a subventionné des formations fédérales d'initiateur SAE (Salle Artificielle Escalade), a nommé un gestionnaire EPI (Équipements de protection individuels) et s'est impliqué dans le parcours formation CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative) proposé par le CDOS de la Moselle.

La dynamique bénévole est donc à présent bien engagée, avec des adhérents motivés pour prendre part à la vie du club sur des tâches organisationnelles ou créatives. De plus, la tenue de quatre séances de pratique loisir par semaine nécessite la présence d'ouvriers bénévoles, nombreux et compétents, pour accueillir les nouveaux arrivants, les initier, et transmettre les bons gestes de sécurité.

L'amplification de cette dynamique est un enjeu essentiel pour le club, dans l'optique de pérenniser la structure, ses nombreuses activités et projets

Les ressources professionnelles

A partir de la saison 2021-2022, le club va employer un moniteur diplômé d'état qui assurera la gestion des cours d'escalade et sera impliqué dans la vie associative du club en aidant sur l'administratif lié au cours et à l'organisation des compétitions, des événements et des séjours.

La présence d'un professionnel au sein du club est indispensable au regard des nombreuses connaissances à maîtriser pour pratiquer notre activité en pleine sécurité.

Les services civiques

Le club a accueilli quatre services civiques sur des durées de 8 mois sur les saisons 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020. Leurs missions principales étaient :

- l'aide à l'intégration des personnes en situation de handicap
- l'aide à la création d'événements permettant de promouvoir l'escalade.

Avec l'arrivée d'un moniteur salarié au club, nous mettons en suspens cet accueil le temps de

pérenniser cet emploi. Nous reconduirons cette expérience dans les années à venir.

1.4.2 Les moyens matériels

Le matériel de l'association est géré par un « gestionnaire des EPI »² désigné au sein des bénévoles. Cet équipement est renouvelé et complété en fonction de nos besoins :

- Cordes permettant d'équiper les deux structures artificielles d'escalade ;
- Matériel de prêt pour les séances de pratique loisir (boudriers, systèmes d'assurage) ;
- Matériel pédagogique ;
- Cordes destinées aux sorties en extérieur ;
- Machards et longues pour la découverte de l'escalade en falaise ;
- Ouvrage et topos d'escalade.

Dans le souci de mettre l'escalade à portée de chacun, le club adapte son matériel aux besoins plus spécifiques de certains adhérents avec des harnais d'assurage pour enfants, pour personnes en surpoids, ainsi qu'avec du matériel adapté aux pratiquants handicapés.

L'association est locataire depuis fin 2014 d'un local de stockage où est entreposé l'ensemble du matériel. Ce lieu permet un fonctionnement fluide de l'utilisation et du prêt de matériel. Il représente un coût non négligeable à intégrer dans les dépenses du club.

1.4.3 Les partenariats

Depuis sa création, le club a su trouver sa dynamique en prenant appui sur de nombreux partenaires publics, institutionnels, associatifs et privés.

La **ville de Metz** demeure le premier partenaire du club avec la mise à disposition de ses deux structures artificielles d'escalade plusieurs fois par semaine, dans le cadre d'une convention avec l'association. Notre collaboration annuelle via la participation aux « animations estivales » organisées par la ville a été et sera reconduite (stages de découverte à la semaine à destination des jeunes messins).

Le **Conseil Général de la Moselle** est sollicité pour une aide à la licence.

Chargé du développement de la compétition et des structures naturelles d'escalade du département, le **Comité Territoriale FFME de Lorraine (CT FFME de Lorraine)** est notre lien avec les instances nationales de la FFME. Il aide le CEEM à financer les formations fédérales de ses adhérents. Il est aussi un partenaire de poids auprès des instances locales dans le projet de création d'une nouvelle salle d'escalade à Metz.

² Equipements de protection individuels

Le CEEM poursuit son échange avec le **CDOS de la Moselle**, en participant aux évènements sportifs organisés par ce dernier, et toujours, pour le suivi des formations diversifiées qu'il propose autour de la gestion associative. Ces formations sont d'une grande aide pour la conduite du club et permettent de former les bénévoles sur ce qui touche de près ou de loin à la gestion associative.

Le club entretient par ailleurs de bonnes relations avec l'ensemble des autres **acteurs de l'escalade de Metz** : professeur de sport du lycée Fabert et du collège Paul Valéry, professeur de sport au STAPS (université de Moselle), CAF Moselle, salles privées de la région messine.

1.4.4 Les ressources financières

Notre bilan financier se clôture au 31 décembre de chaque année.

Les principales ressources financières du club sont les cotisations des adhérents (35€ prélevés sur l'adhésion club, montant voté en AG) et les souscriptions à l'école d'escalade (entre 180€ et 220€ en fonction de la durée du cours). L'association bénéficie également de subventions de ses partenaires, ainsi que de dons de particuliers.

La dépense essentielle de l'association est la rémunération du moniteur d'escalade diplômé pour dispenser les cours d'escalade. Le second poste est le reversement de la licence fédérale de chaque adhérent à notre fédération.

Voici la moyenne des principales recettes de trois années consécutives :

Recette	€
Souscription école d'escalade	25 957
Cotisation Adhérents	19 360
Subvention/don	4 990

Voici le détail des principales dépenses de l'année :

Dépenses	€
Prestation cours	25 626
Licence fédérale	10 042
Evènements club	15 067
Matériel	4718
Formation bénévoles	342

Résultat des exercices des années précédentes

	Saison 2017-2018	Saison 2018-2019	Saison 2019-2020	Moyenne
Recettes	66765	69266	76321	70 784
Dépenses	61486	65908	64156	63 850

2. Analyse des points forts et points à améliorer

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> ● Une école d'escalade qui connaît un véritable succès ● Une très forte demande sur la pratique loisir ● Des bénévoles nombreux et impliqués ● Un club reconnu auprès de ses partenaires ● Un fonctionnement efficace : réunions mensuelles du comité d'administration, création de groupes de travail, communication via les réseaux sociaux, local de stockage. ● Une dynamique bien engagée face au handicap ● Un club dynamique avec une ambiance conviviale et un accueil chaleureux 	<ul style="list-style-type: none"> ● Un accès aux infrastructures sportives limitées ● La vulnérabilité du bénévolat : pérennité de l'engagement et difficulté à assumer les nombreux projets engagés (financiers – gestion – responsabilités).

3. Objectifs de l'association à court et moyen terme

Les objectifs prioritaires de l'association pour **l'année 2021** sont les suivants :

3.1 Concernant l'école d'escalade

- Maintenir l'offre de cours

> Continuer à proposer le même choix de cours

> Mise en place d'un emploi salarié dédié à l'encadrement des cours et à une partie de la gestion du club

- Développer les liens entre pratiquants « libres » et élèves des cours

> Création d'événements ouverts à tous

3.2 Concernant la pratique libre

Offre loisir

- Impliquer davantage les pratiquants dans l'activité en multipliant les stages, formations, passeports fédéraux, actions de communication sur l'escalade en général.
- Maintenir un dynamisme au travers l'organisation régulière d'évènements

Pratique en milieu naturel

- Amener plus d'adhérents à découvrir l'escalade en milieu naturel au travers des séjours et sorties en extérieur.
- Amener à une meilleure connaissance de cet aspect de notre sport en général par des stages : stage « Grimpe en tête », stage « Préparation à l'escalade en milieu naturel »...

3.3 Concernant la pratique aux publics éloignés

Publics éloignés

- Faire découvrir la pratique à des publics éloignés : publics en difficulté sociale, public féminin
- Amener ces publics à une pratique régulière

> Organisation des « portes ouvertes » annuelles en ciblant notre communication

> Prestations d'initiation à destination des centres sociaux, MJC

- Faciliter l'accès au club aux faibles revenus notamment : étudiants, chômeurs, handicapés, sénior

> Maintien des tarifs réduits

Handicap

- Faire découvrir la pratique aux personnes en situation de handicap
- Leur favoriser une pratique régulière intégrée

> *Organisation de journée découverte handicap*

> *Investissement dans du matériel adapté au handicap*

> *Tarifification spécifique*

> *Inclusion des personnes en situation de handicap dans les cours d'escalade*

3.4 Concernant le bénévolat

- Renforcer le cercle des membres actifs du club
- Engager les bénévoles à s'impliquer et à prendre des responsabilités de gestion

> *Promotion des formations relatives à la gestion associative et à la pratique de l'escalade (formations fédérales)*

> *Aide à l'obtention de la VAE (Validation des acquis et de l'expérience)*

> *Appels à bénévoles pour les temps forts type « Soirée à thème », journées handicap, compétitions amicales.*

> *Renouvellement pour moitié du conseil d'administration chaque année*

> *Instaurer une gratification du bénévolat*

3.5 Concernant la professionnalisation

- Viabiliser un emploi salarié au sein du club

Le recours à un prestataire extérieur professionnel est incontournable pour couvrir un certain nombre de nos besoins : dispenser des cours de qualité, faire monter en compétence les bénévoles, dispenser des formations aux adhérents. Ces besoins se font de plus en plus importants, et la présence d'un professionnel à temps plein au sein du club, garant de la sécurité, pouvant développer les partenariats et assumer les nombreuses actions en projet, est nécessaire.

De ce fait, le club envisage de créer un emploi dès la saison 2021-2022.

A moyen terme, l'association s'investit également sur les objectifs suivants :

3.6 Concernant l'accueil de service civique

Sur plusieurs années, le club a accueilli des services civiques.

Fort de cette expérience, il souhaite :

- Une pérennisation de cet accueil dans les années à venir
- Acquérir l'agrément lui permettant d'accueillir sans intermédiaire des services civiques

3.7 Concernant les sources de revenus

Les ressources de l'association reposent sur les cotisations des adhérents et les subventions.

Aujourd'hui, le club a de nombreux projets qui lui tiennent à cœur et pour ne pas augmenter la cotisation des adhérents, l'association cherche d'autres moyens de financement comme le don de particuliers, la mise en place de partenariat avec des entreprises, d'autres associations et des acteurs "escalade" de la région messine, ou la création d'événements bénéficiaires.

3.8 Concernant le financement de gros matériels

Lors de nos événements réalisés en extérieur, le C.E.E.M. loue un mur mobile afin de pouvoir faire découvrir l'escalade au plus grand nombre sans avoir la contrainte du gymnase. Etant donné le succès de ces opérations, l'association pourrait envisager l'acquisition d'un tel mur afin de le déployer tout au long de l'année.

De plus, le club envisage l'achat d'un nouveau minibus afin de remplacer l'actuel vieillissant. Le minibus nous permet de véhiculer nos adhérents pour leur faciliter l'accès aux sorties et séjours et favoriser le covoiturage.

3.9 Concernant le développement de l'activité dans la région

Le club est attaché à faire connaître l'activité et à promouvoir son développement dans l'ensemble de l'agglomération messine.

Il se positionne ainsi sur tous les événements pouvant donner de la visibilité à l'escalade, à commencer par l'organisation d'Opens d'escalade ouvert aux adultes et aux enfants, mais également l'opération promotionnelle du sport organisée dans la région messine, les opérations de portes ouvertes, la participation aux « Animations estivales » organisé par la mairie de Metz.

C'est pourquoi le CEEM s'investit activement pour la construction d'une nouvelle structure d'escalade à envergure nationale à Metz.

Club
Escalade
Evasion
Metz



C.E.E.M.

Maison des sports de la Moselle – 3, place de la bibliothèque – 57000 METZ
ceem.metzescalade@gmail.com – 07.81.86.92.57
N° Siret : 750 455 172 00015 – Code APE : 9312Z – Agrément DDJS : S-57-12-16